

TEH3



TRAVAUX EN HAUTEUR TOITURES ,TERRASSES ET PANS INCLINÉS



COMPÉTENCES VISÉES :

Acquérir les connaissances et une pratique suffisante pour les travaux sur toiture en pente, sur terrasses et pans inclinés..

MODULE THÉORIQUE

- Connaissance de la législation en vigueur.
- Droits et devoirs du travailleur en hauteur.
- Connaissances des équipements de protection individuelle et collective.
- Définition du facteur de chute et du tirant d'air.
- Conséquence d'une chute sur le corps humain.

MODULE PRATIQUE

- Mise en place, ajustement et vérification des EPI adaptés.
- Utilisation de systèmes anti-chute sur supports d'assurage flexible horizontaux et verticaux.
- Utilisation des longes antichutes et des enrouleurs automatiques.
- Accès et mise en sécurité d'une terrasse et d'une toiture.
- Installation de lignes de vie et de points d'ancrage provisoires.
- Parcours d'évaluation variant les différents systèmes afin de valider les postures de prudence et la compréhension des enjeux et des risques du travail en hauteur.

**Pour les toitures et supports à pente forte,
nous consulter.**

PUBLIC

Toute personne exposée aux risques de chutes utilisant des équipements de protection individuelle sur toitures et terrasses.

PRÉREQUIS

Aptitude médicale au travail en hauteur.

DURÉE

Terrasse ou pente faible : 1 jour / 7 heures
Pente forte : 2 à 5 jours / 14 à 35 heures
Groupe de 2 à 6 personnes.

PRÉCONISATION RECYCLAGE

Tous les 3 ans maxi.

VALIDATION

Mise en situation des stagiaires.
Analyse et actions correctives.
Evaluation individualisée suivant informations recueillies pendant la mise en pratique
Délivrance d'une attestation de suivi de formation..